

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - commune de Bourogne (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21900017100013

POSTE COMPTABLE : SGC BELFORT1

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : Budget Communal (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Note de présentation du CA 2021 de la commune de BOUROGNE (complément aux informations générales du ca – Informations statistiques, fiscales et financières)

Nombre d'habitants : 1914
Chiffre INSEE au 1^{er} janvier 2021

L'année 2021, toujours marquée par la crise sanitaire, mais bénéficiant d'un plan de soutien pour faire face aux conséquences économiques, voit en sa fin d'année un retour de la croissance.

Dans ce contexte restant difficile, la municipalité avait engagé une réflexion globale sur les finances communales au moment du vote du budget : étude de la capacité d'auto-financement, du taux d'endettement, analyse de la structure des dépenses de fonctionnement, afin de valider certaines orientations et choix.

Suite à la diminution des dotations de l'Etat et en particulier de la Dotation Globale de Fonctionnement (- 27 026 € par rapport à 2020 et - 164 955 € par rapport à 2014) qui s'inscrira dans la durée et compte tenu de l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2021 du nouveau schéma de financement des Collectivités, la municipalité s'était engagée dans un débat de fond sur la fiscalité locale et avait acté la nécessité de maîtriser ses dépenses de fonctionnement.

La municipalité a donc affirmé....

... la nécessité d'assurer des ressources propres et pérennes à la commune

Il ne restait pour cela qu'un seul levier, à savoir l'augmentation des taux des 2 taxes foncières et en particulier celle sur les propriétés bâties, dont le taux a été fondu avec le taux départemental à 22.57 % en 2020 (taux départemental de 16,72% et taux communal de 5.85 % en 2020). La municipalité a donc décidé une augmentation de l'ordre de 5.19 % des 2 taxes ramenant un produit supplémentaire de 32 829 euros.

... La volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont été contenues en 2021, avec un réalisé plus bas que le prévisionnel :

- Charges à caractère général : réalisé à 449 925 € par rapport à un prévisionnel de 494 636 € : diminution des dépenses liées à l'achat de prestations de services pour le périscolaire et la médiathèque, l'entretien de Bâtiments et voirie et autres frais liés à la commission animation ;
- Charges de personnel : réalisé à 784 518 € par rapport à un budget de 829 278 € à raison principalement du report d'un projet qui impliquait la création d'un nouvel emploi (poste d'éducateur sportif) ;
- Charges de gestion courante : il est à noter que le montant global des subventions allouées aux associations de 10 050 € est en diminution constante (-4150 € par rapport à 2020 et - 14150 € par rapport à 2019). Une subvention supplémentaire exceptionnelle a été ajoutée par décision modificative pour un montant de 1500 euros.

Des dépenses supplémentaires liées à l'épidémie de la Covid-19 ont dû être prises en charge par la Commune (achats de masques, gel, produits d'entretien et prestation de ménage complémentaire à l'école élémentaire) Le surcoût lié à la situation sanitaire s'établit à plus de 10 000 €.

2021, la fin des 2 opérations pour compte de tiers :

En investissement, l'année 2021 marque la clôture de 2 opérations pour compte de tiers, à savoir les démolitions liées au Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) ANTARGAZ et la mise en valeur d'un secteur patrimonial rue BERNARDOT.

La Commune avait lancé en 2019 le volet 2 du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) : phase de démolition des propriétés acquises lors du volet 1. Les crédits nécessaires au déploiement de cette opération sous mandat ont été inscrits au BP 2020 pour un montant total de 267 226 € pour couvrir les honoraires de maîtrise d'œuvre et travaux, dont la majeure partie a été exécutée en 2021 (238 766 €). En définitive, le coût total de cette opération est de 263 679€ cofinancés par l'Etat, le Grand Belfort, le Département la Région et Antargaz.

La seconde opération pour compte de tiers portant sur la valorisation du secteur rue Bernardot avait démarré en août 2020 avec la désignation du maître d'œuvre, suivie par la signature des marchés de travaux le 17 décembre 2020. L'année 2020 n'ayant supporté qu'une partie des honoraires de maîtrise d'œuvre, l'essentiel des crédits d'investissement a fait l'objet d'un report en 2021 (134 328 €).

Cette opération d'un montant global de 137 132€ représente, après rétrocession des parties privées aux riverains et de leur participation, un coût de 109 020€ à la charge de la commune.

D'autres opérations importantes, n'ayant pas pu être finalisées en 2020, sont poursuivies en 2021 et ont fait l'objet de crédits de report :

- la mise en accessibilité des 2 ERP : vestiaires du stade et église (32 050 €)
- les frais liés à l'enquête publique préalable à l'approbation du PLU communal ayant eu lieu en décembre 2020 (3102 €)

La relance d'autres investissements en 2021 :

Des investissements nouveaux ont été inscrits à hauteur de 164 088€, consacrés principalement :

- à l'école élémentaire pour 58 612€ : reprise de la cour, préau, jeux, et amélioration du circuit d'eau ;
- au ponton de l'étang rue de Delle (10 31€) ;
- au gymnase : radiant (6860€) et modification du système d'accès (1254€) ;
- à la médiathèque : porte d'entrée (3413€), meuble et vitrine d'affichage ;
- à la mairie : un nouveau défibrillateur (1394€), un pupitre et matériel informatique watchguard (3396 €), matériel de visio-conférence (1517€) ;
- aux ateliers municipaux : une station peinture (595€), une citerne d'eau (4170€) ;
- à d'autres acquisitions : illuminations de Noël (4486€) panneaux de voirie (4734€).

Les résultats de l'année boostés par la vente d'un bâtiment communal

L'ancienne mairie a trouvé acquéreur en septembre 2021 pour un montant de 148 000€.

Le conseil municipal a fait le choix délibéré d'intégrer cette recette dans la décision modificative n°2 et de la voter le 23 novembre en suréquilibre afin de financer des projets en 2022.

Une section d'investissement donc en excédent

La section d'investissement présente donc un excédent de 453 843.01€. C'est une année exceptionnelle marquée par cette vente, par le réajustement des opérations pour compte de tiers avec la récupération de l'ensemble des financements et le règlement avant la fin de l'exercice des subventions accordées (DETR, département) qui permettra d'engager positivement le montage du BP 2022.

La section de fonctionnement compte également un excédent de 290 738.38 euros, soit un solde d'exercice de 744 281.39€.

Au résultat de l'exercice, il convient d'ajouter le résultat reporté (résultat de clôture grevé de l'affectation au profit de la section d'investissement) de l'exercice précédent (présentant un excédent de 230 027.12 € en fonctionnement et un déficit de 559 972.15 € en investissement), soit un résultat de clôture présentant :

-un excédent de 520 465.50 € en fonctionnement,

-un déficit de 106 129.14 € en investissement,

Pour un solde de clôture de l'exercice de 414 336.36€ (en 2020 de 259 021.44 € et en 2019 de 346 257.65 €).

Les restes à réaliser 2021 s'établissent à 86 192 €, avec des dépenses à financer à hauteur de 92095 € et des recettes à encaisser de 5 903 €.

La maîtrise d'œuvre liée à la création de la salle ados représente une part importante des crédits de report (26 202€). Par ailleurs, une somme de 29250€ sera reportée en 2022 pour la réalisation de l'étude de faisabilité du quartier d'habitat des Chenevières.

Le compte administratif 2021

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
DEPENSES REELLES	1 418 999.02 €	RECETTES REELLES	1 868 504.46 €
DEPENSES D ORDRE	612 379.87 €	RECETTES D'ORDRE	453 312.81 €
002		002	230 027.12 €
023	- €		
TOTAL	2 031 378.89 €	TOTAL	2 551 844.39 €
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
DEPENSES REELLES	773 738.72 €	RECETTES REELLES	1 068 514.67 €
DEPENSES D ORDRE	453 312.81 €	RECETTES D'ORDRE	612 379.87 €
		024	- €
		021	- €
001	559 972.15 €	001	- €
TOTAL	1 787 023.68 €	TOTAL	1 680 894.54 €

Les résultats 2021 :

De l'année : **744 281.39€**

De clôture : **414 336.36€**

Restes à réaliser 2021- crédits de report 2022

En dépenses : 92 095€

En recettes : 5 903 €

Soit un solde négatif de **86 192 €**

Ratios 2021

Epargne Brute de l'exercice (CAF) : Recettes réelles de l'exercice – Dépenses réelles de l'exercice
En tenant compte des ventes de terrains, des produits exceptionnelles et des atténuations de charges.

Année 2021 **402 042.44 €**

Epargne Nette de l'exercice (CAF nette) : CAF Brute de l'exercice – Annuité d'emprunt en capital à échoir au cours de l'exercice- en tenant compte des ventes de terrains, des produits exceptionnelles et des atténuations de charges.

Année 2021 **212 321.72 €**

L'endettement de la commune au 31/12/2021

- L'encours de la dette était au 1/01/2021 de 789 320.46€. Au 31/12/2021, le capital restant est de **599 599.74€**
- Taux d'endettement : 11.64% (part des recettes consacrée au remboursement de la dette)
- Capacité de désendettement : 1.96(en nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette en y consacrant tout son épargne)
- L'extinction de la dette par rapport à l'ensemble des prêts actuels contractés s'effectue en 2030.

La fiscalité :

Après la prise en compte des incidences de la réforme de la taxe d'habitation et de la loi de finances pour 2021 sur la baisse de la taxe foncière pour les locaux industriels, la municipalité a décidé une augmentation de l'ordre de 5.19 % des 2 taxes foncières.

En %	Taux communaux	Taux moyens au niveau départemental
Taxe foncière	23.74	32.71
Taxe foncière non bâti	36.45	44.26

Les taux communaux restent bien en dessous des moyennes départementales de la même strate.

Le personnel

Les effectifs de la commune comprenaient au 31/12/2020 :

- 17 agents titulaires, dont 2 à temps non complet et 2 à temps partiel
- 1 agent contractuel de droit public, à temps plein,
- 1 agent contractuel de droit privé (Contrat Parcours Emplois Compétences) à 31h/semaine
- 1 autre contractuel en remplacement d'un agent technique en congés maladie

La Commune a recours également au service de remplacement du Centre de Gestion 90 pour des missions déterminées et pour palier au remplacement d'agents titulaires en maladie. Au 31/12/2021, 1 agent était concerné.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	29
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	30
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	33
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	35
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	37
A10.3 - Opérations liées aux cessions	38
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	39
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	40
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	41
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	42
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	43
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	46
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	47
D2 - Arrêté et signatures	48

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 90017	commune de Bourogne Budget Communal	CA 2021
---------------------	--	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 914
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 403 921,00	2 456 440,00	733,50	805,92

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	741,38	622,00
2	Produit des impositions directes/population	117,02	337,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	976,23	785,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	304,82	296,00
5	Encours de dette/population	412,39	625,00
6	DGF/population	29,89	152,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	55,29 %	44,20 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	86,13 %	88,40 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	31,22 %	37,70 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	42,24 %	79,70 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 031 378,89	G	2 321 817,27
	Section d'investissement	B	1 227 051,53	H	1 680 894,54

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	230 027,12
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	559 972,15	J	0,00
			(si déficit)		(si excédent)

+		+		
TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	3 818 402,57	= G+H+I+J	4 232 738,93

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	92 095,00	L	5 903,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	92 095,00	= K+L	5 903,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 031 378,89	= G+I+K	2 551 844,39
	Section d'investissement	= B+D+F	1 879 118,68	= H+J+L	1 686 797,54
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 910 497,57	= G+H+I+J+K+L	4 238 641,93

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	92 095,00	L	5 903,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		5 903,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		29 250,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	62 845,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	508 057,12	449 925,69	0,00	0,00	58 131,43
012	Charges de personnel, frais assimilés	832 328,00	784 518,67	0,00	0,00	47 809,33
014	Atténuations de produits	8 159,00	8 159,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	155 443,00	148 369,97	0,00	0,00	7 073,03
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 503 987,12	1 390 973,33	0,00	0,00	113 013,79
66	Charges financières	29 755,00	27 754,69	0,00	0,00	2 000,31
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	271,00	271,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 534 213,12	1 418 999,02	0,00	0,00	115 214,10
023	Virement à la section d'investissement (2)	353 938,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	11 068,00	612 379,87			-601 311,87
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		365 006,00	612 379,87			-247 373,87
TOTAL		1 899 219,12	2 031 378,89	0,00	0,00	-132 159,77
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	41 670,00	48 871,20	0,00	0,00	-7 201,20
70	Produits services, domaine et ventes div	104 069,00	122 338,29	0,00	0,00	-18 269,29
73	Impôts et taxes	1 210 309,00	1 166 100,83	47 103,00	0,00	-2 894,83
74	Dotations et participations	297 262,00	315 381,78	0,00	0,00	-18 119,78
75	Autres produits de gestion courante	5 191,00	4 913,55	0,00	0,00	277,45
Total des recettes de gestion courante		1 658 501,00	1 657 605,65	47 103,00	0,00	-46 207,65
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 691,00	163 795,81	0,00	0,00	-153 104,81
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 669 192,00	1 821 401,46	47 103,00	0,00	-199 312,46
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	453 312,81			-453 312,81
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	453 312,81			-453 312,81
TOTAL		1 669 192,00	2 274 714,27	47 103,00	0,00	-652 625,27
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 230 027,12				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	44 429,00	12 707,39	29 250,00	2 471,61
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	344 043,00	273 108,17	62 845,00	8 089,83
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	388 472,00	285 815,56	92 095,00	10 561,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	191 221,00	190 320,72	0,00	900,28
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	191 221,00	190 320,72	0,00	900,28
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	307 970,00	297 602,44	0,00	10 367,56
	Total des dépenses réelles d'investissement	887 663,00	773 738,72	92 095,00	21 829,28
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	453 312,81		-453 312,81
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	453 312,81		-453 312,81
	TOTAL	887 663,00	1 227 051,53	92 095,00	-431 483,53
	Pour information	(2) 559 972,15			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	72 002,00	63 600,81	5 903,00	2 498,19
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	72 002,00	63 600,81	5 903,00	2 498,19
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	33 838,00	39 393,23	0,00	-5 555,23
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	589 022,15	589 022,15	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	600,00	0,00	900,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	148 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	772 360,15	629 015,38	0,00	143 344,77
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	386 267,00	375 898,48	0,00	10 368,52
	Total des recettes réelles d'investissement	1 230 629,15	1 068 514,67	5 903,00	156 211,48
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	353 938,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	11 068,00	612 379,87		-601 311,87
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	365 006,00	612 379,87		-247 373,87
	TOTAL	1 595 635,15	1 680 894,54	5 903,00	-91 162,39

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	449 925,69		449 925,69
012	Charges de personnel, frais assimilés	784 518,67		784 518,67
014	Atténuations de produits	8 159,00		8 159,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	148 369,97		148 369,97
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	27 754,69	0,00	27 754,69
67	Charges exceptionnelles	0,00	601 312,81	601 312,81
68	Dot. aux amortissements et provisions	271,00	11 067,06	11 338,06
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 418 999,02	612 379,87	2 031 378,89
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	190 320,72	0,00	190 320,72
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		453 312,81	453 312,81
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	12 707,39	0,00	12 707,39
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	273 108,17	0,00	273 108,17
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	297 602,44	0,00	297 602,44
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		773 738,72	453 312,81	1 227 051,53
Pour information				559 972,15
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				559 972,15

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	48 871,20		48 871,20
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	122 338,29		122 338,29
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 213 203,83		1 213 203,83
74	Dotations et participations	315 381,78		315 381,78
75	Autres produits de gestion courante	4 913,55	0,00	4 913,55
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	163 795,81	453 312,81	617 108,62
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 868 504,46	453 312,81	2 321 817,27
Pour information				230 027,12
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	39 393,23	0,00	39 393,23
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	589 022,15		589 022,15
13	Subventions d'investissement	63 600,81	0,00	63 600,81
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	600,00	0,00	600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	601 312,81	601 312,81
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		11 067,06	11 067,06
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	375 898,48	0,00	375 898,48
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 068 514,67	612 379,87	1 680 894,54
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	508 057,12	449 925,69	0,00	0,00	58 131,43
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	41 545,00	36 335,35	0,00	0,00	5 209,65
60611	Eau et assainissement	5 000,00	5 864,10	0,00	0,00	-864,10
60612	Energie - Electricité	96 000,00	104 853,13	0,00	0,00	-8 853,13
60621	Combustibles	2 200,00	759,96	0,00	0,00	1 440,04
60622	Carburants	5 000,00	5 289,93	0,00	0,00	-289,93
60623	Alimentation	3 300,00	3 059,33	0,00	0,00	240,67
60631	Fournitures d'entretien	4 500,00	4 162,03	0,00	0,00	337,97
60632	Fournitures de petit équipement	14 658,00	14 234,07	0,00	0,00	423,93
60633	Fournitures de voirie	8 200,00	5 236,01	0,00	0,00	2 963,99
60636	Vêtements de travail	2 400,00	2 697,70	0,00	0,00	-297,70
6064	Fournitures administratives	4 500,00	3 807,65	0,00	0,00	692,35
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	12 500,00	12 416,46	0,00	0,00	83,54
6067	Fournitures scolaires	10 710,00	9 597,19	0,00	0,00	1 112,81
6068	Autres matières et fournitures	2 900,00	1 337,70	0,00	0,00	1 562,30
611	Contrats de prestations de services	15 450,00	15 683,66	0,00	0,00	-233,66
6135	Locations mobilières	24 805,00	25 480,24	0,00	0,00	-675,24
61521	Entretien terrains	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 303,00	3 113,40	0,00	0,00	12 189,60
615231	Entretien, réparations voiries	8 794,00	4 135,14	0,00	0,00	4 658,86
615232	Entretien, réparations réseaux	18 435,00	12 010,06	0,00	0,00	6 424,94
61524	Entretien bois et forêts	8 000,00	1 291,20	0,00	0,00	6 708,80
61551	Entretien matériel roulant	19 783,00	17 762,72	0,00	0,00	2 020,28
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 735,00	2 352,92	0,00	0,00	-617,92
6156	Maintenance	16 853,00	17 053,65	0,00	0,00	-200,65
6161	Multirisques	10 106,00	10 101,29	0,00	0,00	4,71
617	Etudes et recherches	8 680,00	8 310,00	0,00	0,00	370,00
6182	Documentation générale et technique	1 351,00	1 018,40	0,00	0,00	332,60
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	360,00	0,00	0,00	-360,00
6188	Autres frais divers	917,12	1 962,40	0,00	0,00	-1 045,28
6226	Honoraires	7 830,00	7 830,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	18 288,00	10 782,82	0,00	0,00	7 505,18
6236	Catalogues et imprimés	4 896,00	1 491,92	0,00	0,00	3 404,08
6237	Publications	6 233,00	7 401,31	0,00	0,00	-1 168,31
6241	Transports de biens	236,00	236,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	5 831,00	3 707,49	0,00	0,00	2 123,51
6251	Voyages et déplacements	4 800,00	129,70	0,00	0,00	4 670,30
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	1 410,50	0,00	0,00	1 589,50
6262	Frais de télécommunications	15 401,00	12 557,65	0,00	0,00	2 843,35
627	Services bancaires et assimilés	600,00	621,48	0,00	0,00	-21,48
6281	Concours divers (cotisations)	1 772,00	1 400,82	0,00	0,00	371,18
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	3 198,00	3 197,20	0,00	0,00	0,80
6283	Frais de nettoyage des locaux	56 287,00	54 217,70	0,00	0,00	2 069,30
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	7 600,00	7 584,00	0,00	0,00	16,00
63512	Taxes foncières	4 000,00	4 574,00	0,00	0,00	-574,00
6358	Autres droits	2 500,00	2 497,41	0,00	0,00	2,59
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	960,00	0,00	0,00	0,00	960,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	832 328,00	784 518,67	0,00	0,00	47 809,33
6218	Autre personnel extérieur	41 590,00	33 964,21	0,00	0,00	7 625,79
6331	Versement mobilité	7 081,00	7 556,44	0,00	0,00	-475,44
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	425,00	407,18	0,00	0,00	17,82
6333	Particip. employeurs format° prof. cont.	6 130,00	2 325,20	0,00	0,00	3 804,80
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 013,00	11 523,19	0,00	0,00	489,81
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 274,00	1 295,16	0,00	0,00	-21,16
6411	Personnel titulaire	456 824,00	428 433,00	0,00	0,00	28 391,00
6413	Personnel non titulaire	72 439,00	71 993,96	0,00	0,00	445,04
64168	Autres emplois d'insertion	16 524,00	16 386,02	0,00	0,00	137,98
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	72 868,00	70 518,64	0,00	0,00	2 349,36
6453	Cotisations aux caisses de retraites	115 381,00	110 081,10	0,00	0,00	5 299,90
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 603,00	3 579,41	0,00	0,00	23,59
6455	Cotisations pour assurance du personnel	19 000,00	19 728,74	0,00	0,00	-728,74
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	4 166,00	4 165,80	0,00	0,00	0,20
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 680,00	2 246,60	0,00	0,00	433,40
6488	Autres charges	330,00	314,02	0,00	0,00	15,98
014	Atténuations de produits	8 159,00	8 159,00	0,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	8 159,00	8 159,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	155 443,00	148 369,97	0,00	0,00	7 073,03

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6531	Indemnités	67 601,00	66 924,36	0,00	0,00	676,64
6532	Frais de mission	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
6533	Cotisations de retraite	2 839,00	2 840,28	0,00	0,00	-1,28
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 851,00	7 370,03	0,00	0,00	480,97
6535	Formation	2 176,00	756,00	0,00	0,00	1 420,00
6536	Frais de représentation du maire	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	48,17	0,00	0,00	-48,17
6541	Créances admises en non-valeur	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
65548	Autres contributions	23 656,00	21 319,96	0,00	0,00	2 336,04
65733	Subv. fonct. Départements	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	7 560,00	7 560,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	11 550,00	11 550,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	10,00	1,17	0,00	0,00	8,83
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 503 987,12	1 390 973,33	0,00	0,00	113 013,79
66	Charges financières (b)	29 755,00	27 754,69	0,00	0,00	2 000,31
66111	Intérêts réglés à l'échéance	27 755,00	27 754,69	0,00	0,00	0,31
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	271,00	271,00	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	271,00	271,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 534 213,12	1 418 999,02	0,00	0,00	115 214,10
023	Virement à la section d'investissement	353 938,00	0,00			353 938,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	11 068,00	612 379,87			-601 311,87
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	601 312,81			-601 312,81
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	11 068,00	11 067,06			0,94
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		365 006,00	612 379,87			-247 373,87
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		365 006,00	612 379,87			-247 373,87
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 899 219,12	2 031 378,89	0,00	0,00	-132 159,77
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = R/ 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	41 670,00	48 871,20	0,00	0,00	-7 201,20
6419	Remboursements rémunérations personnel	41 170,00	48 051,20	0,00	0,00	-6 881,20
6479	Rembours sur autres charges sociales	500,00	820,00	0,00	0,00	-320,00
70	Produits services, domaine et ventes div	104 069,00	122 338,29	0,00	0,00	-18 269,29
7022	Coupes de bois	33 174,00	33 174,75	0,00	0,00	-0,75
7023	Menus produits forestiers	1 800,00	2 420,00	0,00	0,00	-620,00
7025	Taxes d'affouage	0,00	105,00	0,00	0,00	-105,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 450,00	2 650,00	0,00	0,00	-1 200,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 500,00	1 714,00	0,00	0,00	-214,00
7035	Localions de droits de chasse et pêche	660,00	671,74	0,00	0,00	-11,74
7062	Redevances services à caractère culturel	555,00	1 035,00	0,00	0,00	-480,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	55 000,00	66 216,60	0,00	0,00	-11 216,60
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	2 380,00	5 951,83	0,00	0,00	-3 571,83
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	7 500,00	6 792,22	0,00	0,00	707,78
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	1 440,00	0,00	0,00	-1 440,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	50,00	167,15	0,00	0,00	-117,15
73	Impôts et taxes	1 210 309,00	1 166 100,83	47 103,00	0,00	-2 894,83
73111	Impôts directs locaux	222 762,00	223 983,00	0,00	0,00	-1 221,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	622,00	135,00	0,00	-757,00
73211	Attribution de compensation	843 592,00	796 624,00	46 968,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	27 526,00	27 526,00	0,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	75 429,00	75 429,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	41 000,00	41 916,83	0,00	0,00	-916,83
74	Dotations et participations	297 262,00	315 381,78	0,00	0,00	-18 119,78
7411	Dotation forfaitaire	27 283,00	27 283,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	29 928,00	29 928,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	3 271,15	0,00	0,00	-3 271,15
74718	Autres participations Etat	5 330,00	8 613,85	0,00	0,00	-3 283,85
7473	Participat° Départements	800,00	800,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	32 606,00	43 929,96	0,00	0,00	-11 323,96
74832	Attribution du fonds départemental TP	6 000,00	6 034,75	0,00	0,00	-34,75
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	194 491,00	195 315,00	0,00	0,00	-824,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	824,00	0,00	0,00	0,00	824,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	206,07	0,00	0,00	-206,07
75	Autres produits de gestion courante	5 191,00	4 913,55	0,00	0,00	277,45
752	Revenus des immeubles	5 191,00	4 764,03	0,00	0,00	426,97
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	149,52	0,00	0,00	-149,52
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 658 501,00	1 657 605,65	47 103,00	0,00	-46 207,65
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 691,00	163 795,81	0,00	0,00	-153 104,81
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	547,00	761,20	0,00	0,00	-214,20
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	148 000,00	0,00	0,00	-148 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	10 144,00	15 034,61	0,00	0,00	-4 890,61
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 669 192,00	1 821 401,46	47 103,00	0,00	-199 312,46
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	453 312,81			-453 312,81
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	453 312,81			-453 312,81
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	453 312,81			-453 312,81
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 669 192,00	2 274 714,27	47 103,00	0,00	-652 625,27
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		230 027,12				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	44 429,00	12 707,39	29 250,00	2 471,61
202	Frais réalisat° documents urbanisme	5 351,00	5 279,39	0,00	71,61
2031	Frais d'études	38 208,00	7 428,00	29 250,00	1 530,00
2033	Frais d'insertion	870,00	0,00	0,00	870,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	344 043,00	273 108,17	62 845,00	8 089,83
2111	Terrains nus	1 806,00	0,00	0,00	1 806,00
2116	Cimetières	4 146,00	3 455,00	0,00	691,00
2117	Bois et forêts	23 686,00	16 567,61	900,00	6 218,39
2128	Autres agencements et aménagements	136 044,00	119 351,87	16 482,00	210,13
21311	Hôtel de ville	2 520,00	2 520,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	76 323,00	58 612,21	17 709,00	1,79
21318	Autres bâtiments publics	71 549,00	45 346,74	26 202,00	0,26
2135	Installations générales, agencements	7 283,00	7 282,28	0,00	0,72
21538	Autres réseaux	3 613,00	1 962,75	1 552,00	98,25
21578	Autre matériel et outillage de voirie	839,00	594,37	0,00	244,63
2158	Autres installat°, matériel et outillage	4 803,00	6 129,25	0,00	-1 326,25
2183	Matériel de bureau et informatique	3 396,00	3 396,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	3 700,00	554,47	0,00	3 145,53
2188	Autres immobilisations corporelles	4 335,00	7 335,62	0,00	-3 000,62
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		388 472,00	285 815,56	92 095,00	10 561,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	191 221,00	190 320,72	0,00	900,28
1641	Emprunts en euros	189 721,00	189 720,72	0,00	0,28
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	600,00	0,00	900,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		191 221,00	190 320,72	0,00	900,28
458102	PPRT-DEMOLITIONS (3)	172 777,00	162 842,39	0,00	9 934,61
458103	OP RUE BERNARDOT (3)	135 193,00	134 760,05	0,00	432,95
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		307 970,00	297 602,44	0,00	10 367,56
TOTAL DEPENSES REELLES		887 663,00	773 738,72	92 095,00	21 829,28
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	453 312,81		-453 312,81
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	453 312,81		-453 312,81
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	453 312,81		-453 312,81
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	453 312,81		-453 312,81
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	453 312,81		-453 312,81
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		887 663,00	1 227 051,53	92 095,00	-431 483,53
Pour information		559 972,15			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	72 002,00	63 600,81	5 903,00	2 498,19
1323	Subv. non transf. Départements	14 379,00	11 879,75	0,00	2 499,25
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	9 800,00	9 800,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	2 300,00	2 300,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	45 523,00	39 621,06	5 903,00	-1,06
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		72 002,00	63 600,81	5 903,00	2 498,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	622 860,15	628 415,38	0,00	-5 555,23
10222	FCTVA	16 000,00	15 959,03	0,00	40,97
10226	Taxe d'aménagement	17 838,00	23 434,20	0,00	-5 596,20
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	589 022,15	589 022,15	0,00	0,00
138	Autres subvent ^o invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	600,00	0,00	900,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régle)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	148 000,00		0,00	
Total des recettes financières		772 360,15	629 015,38	0,00	143 344,77
458202	PPRT-DEMOLITIONS (2)	248 701,00	238 766,24	0,00	9 934,76
458203	OP RUE BERNARDOT (2)	137 566,00	137 132,24	0,00	433,76
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		386 267,00	375 898,48	0,00	10 368,52
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 230 629,15	1 068 514,67	5 903,00	156 211,48
021	Virement de la sect ^o de fonctionnement	353 938,00			
040	Opérat ^o ordre transfert entre sections (3) (4)	11 068,00	612 379,87		-601 311,87
21311	Hôtel de ville	0,00	601 312,81		-601 312,81
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	2 398,00	2 397,06		0,94
280422	Privé : Bâtiments, installations	8 452,00	8 452,00		0,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat ^o	218,00	218,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		365 006,00	612 379,87		-247 373,87
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		365 006,00	612 379,87		-247 373,87
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 595 635,15	1 680 894,54	5 903,00	-91 162,39
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

A2.1

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9620213346	24/09/2020	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9621213308	28/09/2021	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 450 000,00								
1641 Emprunts en euros (total)					2 450 000,00								
3262655	CAISSE D'EPARGNE	19/02/2008		25/09/2008	1 000 000,00	F			4,140	4,140	T	X Echéance constante	A-1
3265818	CAISSE D'EPARGNE	08/10/2009		25/01/2010	400 000,00	F			3,980	3,980	T	X Echéance constante	A-1
3294614	CAISSE D'EPARGNE	10/05/2010		25/09/2010	500 000,00	F			3,650	3,732	T	X Echéance constante	A-1
8929263	CAISSE D'EPARGNE	17/10/2011		25/01/2012	100 000,00	F			3,970	3,985	A	X Echéance constante	A-1
8932803	CAISSE D'EPARGNE	24/10/2011		25/02/2012	200 000,00	F			4,140	4,228	T	X Echéance constante	A-1
AN096795	CAISSE D'EPARGNE	09/12/2013		15/03/2014	250 000,00	F			2,940	2,848	A	X Echéance constante	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 450 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimés en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		599 599,74					189 720,72	27 754,69	0,00	2 753,97
164.1 Emprunts en euros (total)		0,00		599 599,74					189 720,72	27 754,69	0,00	2 753,97
3262855		0,00	A-1	87 551,85	1,00	F	4,140		84 019,24	5 809,84	0,00	0,00
3285818		0,00	A-1	100 040,06	2,83	F	3,980		30 791,33	4 751,31	0,00	0,00
3294614		0,00	A-1	257 219,59	8,50	F	3,732		25 364,67	9 969,77	0,00	156,48
89229263		0,00	A-1	19 495,69	1,08	F	3,985		9 193,11	1 138,95	0,00	722,38
8932803		0,00	A-1	80 766,02	4,92	F	4,228		14 251,43	3 714,37	0,00	334,37
AN096795		0,00	A-1	54 526,53	1,08	F	2,848		26 100,94	2 370,45	0,00	1 540,74
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
Total général		0,00		599 599,74					189 720,72	27 754,69	0,00	2 753,97

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	599 599,74	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

A2.5

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture				Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES **IV**
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE **A2.5**

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture			Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)		
		Taux payé Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Taux reçu (7)	Produits c/768	Charges c/668	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	0,00	0,00
Total						0,00	0,00	0,00	0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
 (6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
 (7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
 (8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00		0,00		0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00		0,00		0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		189 721,00	189 720,72
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		189 721,00	189 720,72
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	189 721,00	189 720,72
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	189 720,72	92 095,00	559 972,15	841 787,87

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		546 844,00	III 50 460,29
Ressources propres externes de l'année (a)		33 838,00	39 393,23
10222	FCTVA	16 000,00	15 959,03
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	17 838,00	23 434,20
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		513 006,00	11 067,06
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	2 398,00	2 397,06
280422	Privé : Bâtiments, installations	8 452,00	8 452,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	218,00	218,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	148 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	353 938,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	50 460,29	5 903,00	0,00	589 022,15	645 385,44

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	841 787,87
Ressources propres disponibles	IV	645 385,44
Solde	V = IV – II (3)	-196 402,43

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

IV
A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801	Intitulé de l'opération : application mesures foncières PPRT	Date de la délibération : 22/04/2014	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N
				Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	
	DEPENSES (a)		500 231,48	0,00	0,00	0,00	500 231,48
458101	Dépenses nouvelles (2)		497 691,39	0,00	0,00	0,00	497 691,39
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458101	Annulations sur dépenses (c) (3)		2 540,09	0,00	0,00	0,00	2 540,09
	Dépenses nettes (a - c)		497 691,39	0,00	0,00	0,00	497 691,39
	RECETTES (b)		2 396 602,84	0,00	0,00	0,00	2 396 602,84
458201	Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)		1 958 509,57	0,00	0,00	0,00	1 958 509,57
040	Financement par le mandataire		433 704,47	0,00	0,00	0,00	433 704,47
041	Financement par emprunt à la charge du tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458101	Annulations sur recettes (d) (3)		4 388,80	0,00	0,00	0,00	4 388,80
	Recettes nettes (b - d)		2 392 214,04	0,00	0,00	0,00	2 392 214,04

N° opération : 45802	Intitulé de l'opération : PPRT-DEMOLITIONS	Date de la délibération :	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice					Cumul des réalisations au 31/12/N
				Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
	DEPENSES (a)		100 931,54	172 777,00	162 842,39	0,00	9 934,61	257 291,16	
458102	Dépenses nouvelles (2)		49 963,17	172 777,00	161 335,65	0,00	11 441,35	211 298,82	
458102 (2)	Travaux réalisés par le personnel du mandataire		44 485,60	0,00	1 506,74	0,00	-1 506,74	45 992,34	
040	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Annulations sur dépenses (c) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Dépenses nettes (a - c)		49 963,17	172 777,00	162 842,39	0,00	9 934,61	257 291,16	
	RECETTES (b)		24 913,72	248 701,00	238 766,24	0,00	9 934,76	263 679,96	
458202	Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)		24 913,72	248 701,00	226 557,49	0,00	22 143,51	251 471,21	
040	Financement par le mandataire		0,00	0,00	12 208,75	0,00	-12 208,75	12 208,75	
041	Financement par emprunt à la charge du tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45802	Intitulé de l'opération : PPRT-DEMOLITIONS					Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	Cumul des réalisations au 31/12/N	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	24 913,72	248 701,00	238 766,24	0,00	9 934,76	263 679,96	
N° opération : 45803							
Intitulé de l'opération : OP RUE BERNARDOT							
		Sur l'exercice				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	Cumul des réalisations au 31/12/N	
	DEPENSES (a)						
458103 Dépenses nouvelles (2)	2 372,19	135 193,00	134 760,05	0,00	432,95	137 132,24	
458103 (2)	0,00	135 193,00	125 050,73	0,00	10 142,27	127 422,92	
		0,00	9 709,32	0,00	-9 709,32	9 709,32	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	2 372,19	135 193,00	134 760,05	0,00	432,95	137 132,24	
	RECETTES (b)						
458203 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	137 566,00	137 132,24	0,00	433,76	137 132,24	
040 Financement par le mandataire	0,00	137 566,00	137 132,24	0,00	433,76	137 132,24	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	137 566,00	137 132,24	0,00	433,76	137 132,24	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

IV
A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801	Intitulé de l'opération : application mesures foncières PPR1	Date de la délibération : 22/04/2014	Cumul des réalisations avant l'exercice		Sur l'exercice		Restes à réaliser	Op. à annuler	Cumul des réalisations au 31/12/2019
			réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2018)	Réalisations				
DEPENSES (a)									
458101 Dépenses nouvelles (2)			1 898 371,36	502 458,00	500 231,48	0,00	0,00	0,00	2 398 602,84
458101 Annulations sur dépenses (c)(3)			1 898 371,36	502 458,00	500 231,48	0,00	0,00	0,00	2 398 602,84
Dépenses nettes (a-c)			1 898 371,36	502 458,00	498 231,48	0,00	0,00	0,00	2 398 602,84
RECETTES (b)									
458201 Financement par le tiers et par d'autres tiers (4)			2 390 264,94	6 314,00	6 337,90	0,00	0,00	0,00	2 396 602,84
458101 Annulations sur recettes (d)(3)			2 390 264,94	6 314,00	1 949,10	0,00	0,00	0,00	2 392 214,04
Recettes nettes (b-d)			2 390 264,94	6 314,00	6 337,90	0,00	0,00	0,00	4 388,80

*Erreur sur l'annexe de l'opération 1 comptes de tiers
2020 = aucune réalisation
2021 = aucune réalisation*

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
12/01/2021	PLU-COMMISSAIRE ENQUETEUR	2 910,52	0,00	0
15/01/2021	ELABORATION PLU- REPROGRAPHIE-DOSSIER PLU	190,80	0,00	0
04/02/2021	SOLDE ELABORATION PLU	1 800,00	0,00	0
16/02/2021	PROGRAMME ONF 2020	4 407,48	0,00	0
23/02/2021	WATCHGARD ROUTEUR SERVEUR	3 396,00	0,00	0
24/02/2021	PUBLICATION PLU APPROBATION	264,86	0,00	0
25/02/2021	MATERIEL VISIO CONFERENCE	1 516,80	0,00	0
05/03/2021	PUBLICATION PLU-INSTITUTION DROIT URBAIN	113,21	0,00	0
28/04/2021	SERVITUDE PROVOST POUR TERRAIN RECUPERATEUR EAUX PLUVIALES	1 231,49	0,00	0
10/05/2021	PROGRAMME ONF 2021-1ER PAIEMENT	4 996,53	0,00	0
27/05/2021	SUPPORT VELOS -TROTINETTES	987,61	0,00	0
28/05/2021	RADIANT GAZ AU GYMNASSE	6 860,88	0,00	0
01/06/2021	STORES BANDES VERTICALES - SALLE CONSEIL MAIRIE	2 520,00	0,00	0
04/06/2021	DEFIBRILLATEUR-MAIRIE	1 394,40	0,00	0
16/06/2021	DIAGNOSTIC PLOMB SALLE ADOS	348,00	0,00	0
17/06/2021	PROGRAMME ONF 2021-2EM PAIEMENT	5 363,60	0,00	0
25/06/2021	PUPITRE POUR CEREMONIE	200,65	0,00	0
13/07/2021	SALLE ADO PROJET - LEVE TOPO	840,00	0,00	0
15/07/2021	CUVE A EAU	4 170,00	0,00	0
23/07/2021	MOTEUR CLOCHES EGLISES	1 168,80	0,00	0
26/07/2021	ACCESSIBILITE EGLISE -PLACE PMR	6 734,40	0,00	0
26/07/2021	ACCESSIBILITE STADE -ACCES PMR	25 315,20	0,00	0
26/07/2021	FONDS POUR JEUX COUR ECOLE	16 846,68	0,00	0
26/07/2021	SOCLE POUR PREAU COUR ECOLE VARONNE	3 541,80	0,00	0
27/07/2021	PROJECTEURS STADE FOOT	3 112,28	0,00	0
04/08/2021	REPRISE GLOBALE CIRCUIT EAU -TUYAUTERIE ECOLE VARONNE	20 391,72	0,00	0
27/08/2021	PONTON LAMPONOT	10 331,74	0,00	0
30/08/2021	MACHINE A LAVER ECOLE MATERNELLE	499,00	0,00	0
31/08/2021	VITRINE EXTERIEURE ECOLE	216,84	0,00	0
31/08/2021	JEUX COUR ECOLE VARONNE	16 844,40	0,00	0
01/09/2021	AUDIT DE VOIRIE-REFERENTIEL ET FINAL	1 566,00	0,00	0
06/09/2021	MEUBLE BIBLIOTHEQUE	554,47	0,00	0
28/09/2021	PLAN DE RELANCE FORESTIER -ASSISTANCE CNF	1 800,00	0,00	0
30/09/2021	VITRINE AFFICHAGE -MEDIATHEQUE	216,84	0,00	0
01/10/2021	PORTE MEDIATHEQUE	3 413,46	0,00	0
06/10/2021	AUDIT DE VOIRIE-REFERENTIEL ET FINAL	3 654,00	0,00	0
08/10/2021	SERVITUDE DJENEDI-ERP EAUX PLUVIALES	731,26	0,00	0
11/10/2021	PANNEAUX ROUTIERS	4 393,92	0,00	0
11/10/2021	SALLE ADO-CONTROLE TECHNIQUE ACOMPTE	600,00	0,00	0
13/10/2021	FRIGO ECOLE	199,00	0,00	0
14/10/2021	PANNEAU DIRECTIONNEL	85,25	0,00	0
15/10/2021	STATION PEINTURE	594,37	0,00	0
21/10/2021	ETUDE- SOLS CURE	1 020,00	0,00	0
29/10/2021	COMPLEMENT A FACTURE ACHAT PANNEAUX	255,68	0,00	0
05/11/2021	ILLUMINATIONS DE NOEL -PROJECTEUR	4 017,29	0,00	0
17/11/2021	PUITS DE DISPERSION CENDRES- CIMETIERE	3 455,00	0,00	0
18/11/2021	ILLUMINATIONS -NOEL	469,20	0,00	0
06/12/2021	CHEMIN MUR RUE BERNARDOT	109 020,13	0,00	0
14/12/2021	SYSTEME CONTROLE ACCES -GYMNASSE	1 254,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		285 815,56	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
27/09/2021	ANCIENNE MAIRIE - 7 RUE DE BELFORT-	601 312,81	0	0,00	601 312,81	148 000,00	-453 312,81
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		601 312,81					-453 312,81

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	148 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	148 000,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	601 312,81

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	217 475,41
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	217 475,41
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 868 504,46
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	11,64

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
AMICALE 1ER RA	1 500,00	
BARAKA LAO CHEZ POIRAT FRANCIS	2 000,00	
COLLEGE LUCIE AUBRAC FOYER SOCIO EDUCATIF	100,00	
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE	447,00	
Collect. Résistance-Déportation	200,00	
FOOT BALL CLUB	6 000,00	
JEUNES SAPEURS POMPIERS	300,00	
LES GALOPINS	1 000,00	
OCCE COOP SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE	7 113,00	
SOUVENIR FRANCAIS COMITE DE BOUROGNE	300,00	
UNE ROSE UN ESPOIR	150,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU TERRITOIRE DE BELFORT	30 000,00	
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	49 110,00	

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,80	2,80	2,50	1,00	3,50
Adjoint administratif principal 1er classe	C	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 1er classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,70	0,00	0,70
attaché	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	0,96	7,96	7,86	1,00	8,86
Adjoint technique	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique 2° classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 1° classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial principal 2em classe	C	1,00	0,96	1,96	1,96	0,00	1,96
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
Technicien principal 2em classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATSEM principal 1er classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATSEM principal de 2° classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ETAPS PP 1er classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1er classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint principal d'animation de 2em classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'animation	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		15,00	1,76	16,76	16,36	2,00	18,36

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				60 011,82		
adjoint technique	C	TECH		18 355,30	A 3-1	CDD
attaché	A	ADM		41 656,52	A 3-4	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				16 686,02		
adjoint animation	C	ANIM		16 686,02	A A	A CONTRAT PEC
TOTAL GENERAL				76 697,84		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 Social.
 MS : Médico-social.
 SP : Sport.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (ci du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a : article 3, 1er alinéa ; accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa ; accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou de la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
LE GRAND BELFORT		TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			
TERRITOIRE D'ENERGIE 90			0,00
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA FOURRIERE		SFP	0,00
SYNDICAT MIXTE DU SCOT 90		SFP	0,00
SYNDICAT DU COLLEGE MORVILLARS		SFP	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	2 763 000,00	-21,64	23,74	305,81	655 936,00	218,00
TFPNB	27 900,00	11,86	36,45	5,19	10 170,00	17,68
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	2 790 900,00	-21,40			666 106,00	209,94

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 9
 Nombre de suffrages exprimés : 10
 VOTES :
 Pour : 10
 Contre :
 Abstentions : 1

Date de convocation : 05/04/2022



B Guardia

Le Maire s'étant retiré au moment du vote.

Présenté par (1) Le MAIRE.
 A Bourogne, le 12/04/2022
 Le MAIRE

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Bourogne, le 01/01/2000
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ANDRE Philippe		
BASSI Jean-Michel		
BAUDIN François		absent excuse!
BONIN Jacques		absent excuse!
CORTI Robert		
DANG-HAO Gilles		
DEMAIMAY Sylviane		absente excuse!
DEVILLARD Maud		absente excuse!
GRESSOT David		absent
HUDELOT Guy		
LAHEURTE Laurence		absente
MALNATI Joëlle	a donné procuration à M ^{me} SANGLARD	
MEIER Carol	a donné procuration à M ^r CORTI	
POUX Sandrine		
REINICHE Sébastien		absent excuse!
SANGLARD Geneviève		
VERGNAULT Sandrine		absente excuse!
ZARAGOZA-MEYER Odile		

Certifié exécutoire par (1) Le MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.